

Août 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 6 août 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 180899

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2018
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Soumission pour le Plan d'intervention pour les conduites sanitaires
- 6- Appels d'offres pour les travaux d'asphaltage de la municipalité et du stationnement de l'Ôtel
- 7- Achat d'une débroussailleuse
- 8- Camping :
 - 1) Nouvel employé
 - 2) Augmentation des terrains saisonniers
 - 3) Divers
- 9- Réaménagement du Parc municipal
- 10- Nouveaux membres du Comité de gestion de l'Ôtel
- 11- Dépôt du devis de l'Appel d'offres pour la Collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables
- 12- Nouvel ordinateur du bureau municipal
- 13- Colloque de zone de l'ADMQ Beauce-Côte-Sud les 12 et 13 septembre
- 14- Projet d'antenne de l'École internationale de musique de Montmagny à Saint-Fabien-de-Panet pour desservir le sud de la MRC
- 15- Service en ressources humaines et relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités
- 16- Placement épargne de 20 954.00 \$
- 17- Contrat de location de terrain pour la chasse
- 18- Demandes de don et contribution financière
 - 18.1 – Demande du Comité des loisirs du camping pour l'encan chinois du 18 août
- 19- Informations & Correspondances
- 20- Varia :
 - 20.1 - Carte de crédit au nom de la municipalité
 - 20.2 – Projet de recyclage de la tubulure d'érablière
- 21- Période de questions
- 22- Fin de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2018 #1808100

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 juillet a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #1808101

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9312-2844 Québec inc. - recyclage et vidanges juillet	1 796,86 \$
Agropur - prod. laitiers dépanneur (6)	635,74 \$
Alain Robert -	593,08 \$
André Lapointe - table de pique-nique camping	100,00 \$
BMR - chlore, peinture camping (2)	90,34 \$
Boulangerie Boutin - pain dépanneur (8)	410,35 \$
Bureautique C.S - imprimante, papier, munic. (2)	137,67 \$
Bureautique C.S -papier hyg., cartons entrées, camping (4)	444,31 \$
Canac - roue pour diable camping	10,29 \$
Comité des loisirs du camping - 2 bout. de propane	78,18 \$
Daniel L'Heureux - réparation prise camping	53,47 \$
Dicom - envoi analyse d'eau	25,63 \$
Distribution Carol Roussel- crème glacée dépanneur	483,86 \$
Éric Lemelin blocs pour descente de bateau	229,95 \$
Eurofins - analyse d'eau	114,06 \$
F. Charest - vin et épicerie dépanneur	788,55 \$
Garage Léandre Lacroix - bougie et huile tracteur	23,63 \$
Huot - unions pour aqueduc	86,72 \$
Hydro Québec - éclairage des rues	227,37 \$
Hydro Québec - poste incendie	30,21 \$
Hydro Québec - chalets des loisirs	33,15 \$
Hydro Québec - édifice municipal	166,92 \$
Hydro Québec - poste de chloration	588,19 \$
Hydro Québec - camping accueil	610,19 \$
Hydro Québec - camping compteurs	(660,06 \$)
Jacques Lapointe – achats dépanneur	175,73 \$
Jocelyne Alexandre - maquillage journée de la famille	30,00 \$
Joujouthèque - jeux gonflables journée de la famille	140,00 \$
La glace Frontenac R.S. - sac de glaçons	189,00 \$
Logic-contrôle - manette barrière camping	49,72 \$
Marie-Claude Caron - achats dépanneur	216,65 \$
Marché Ste-Lucie - hot dog journée de la famille, essence (5)	569,91 \$
Marché Ste-Lucie - bière dépanneur	1 225,31 \$
Michel Genest - achat moniteur bureau munic.	228,78 \$
Municipalité de Saint-Fabien - recyclage avril, mai et juin (2)	558,49 \$
Nicole Gautreau - 3 dépôts Saint-Just	54,00 \$
Marcel Bilodeau – Pelle et terre aqueduc, l'Ôtel et camping	2 170,36 \$
Parc des Appalaches - câble d'acier descente de bateau	56,91 \$
PGB Vidéo Photos - Photos journée de la famille	100,00 \$
Pose café l'Authentique - location machine et café dépanneur (2)	118,75 \$
Publicité Blais - banderolles char allégorique 150e St-Paul	209,25 \$
Quincaillerie M-A.S - teinture camping	164,08 \$
Régie de gestion de la Mauricie - enfouissement juin	723,38 \$
Régie L'islet- Montmagny - transport vidanges juin	341,81 \$
Réjean Tardif - frais déplac., teinture & pinceaux belvédère	269,60 \$
Roger Laverdière - frais de déplacement et pelle	153,36 \$
SDL lettrage - 3 enseignes, mun. et camping	258,70 \$
Sogetel - camping accueil	183,37 \$
Sogetel - poste chloration	(37,58 \$)
Sogetel - nouveau contrat (Bur. mun. salle, usine d'eau, l'Ôtel)	470,39 \$
Sogetel - salle municipale (tél. et internet)	(114,79 \$)
Shaw direct - télévisions chalets camping	98,85 \$
Véolia - inspection télévisuelle conduites d'égout	13 593,32 \$
TOTAL	30 598,35 \$

Dépenses L'Ôtel

Daniel Lemay - activités juillet	593,03 \$
Érablière Landry - souper méchoui 7 juillet	2 438,23 \$

Justine M.-Gonthier - Fiesta mexicaine

338,78 \$
TOTAL 3 370,04 \$

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en juillet 2018 pour un montant de 11 898.35 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Soumission pour le Plan d'intervention pour les conduites sanitaires #1808102

Étant donné que le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ) réclame suite à la l'inspection par caméra télévisuelle des conduites sanitaires de la municipalité, qu'un Plan d'intervention soit réalisé ;

Étant donné que le Plan d'intervention consiste à évaluer l'état des conduites d'aqueduc et sanitaires ainsi que l'état du réseau pluvial et des chaussées ;

Étant donné que le Plan d'intervention selon le guide 2013 du MAMOT consiste à :

- 1- Rencontrer la municipalité afin de recueillir l'information sur les réseaux.
- 2- Inspecter visuellement les chaussées.
- 3- Préparer les plans d'ensemble des divers réseaux selon les nouvelles exigences du MAMOT.
- 4- Intégrer les résultats des inspections télévisées.
- 5- Mettre à jour le Plan d'intervention afin de répondre aux exigences minimales du MAMOT.
- 6- Présenter aux intervenants municipaux, déposer au MAMOT et réviser selon les commentaires ;

Étant donné que la municipalité a demandé 2 soumissions à deux entreprises qui ont été recommandé et qu'elle a reçu à ce jour, une soumission de la firme WSP à St-Georges au montant de 6 800.00 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité accepte la soumission de WSP à St-Georges au montant de 6 800.00 \$ plus taxes pour la réalisation du Plan d'intervention des conduites d'aqueduc et sanitaires ainsi que l'état du réseau pluvial et des chaussées de la municipalité selon les exigences du MAMOT.

6- Appels d'offres pour les travaux d'asphaltage de la municipalité et du stationnement de l'Ôtel #

Étant donné que les travaux d'asphaltage suivants sont prévus soit :

- Asphaltage du stationnement de l'Église, dans le cadre des travaux de la TECQ
- Réfection de la chaussée du Rang Laverdière et de la Route du Lac à certains endroits dans le cadre du Programme d'aide à la voirie ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité procède à des appels d'offre pour les divers travaux d'asphaltage et que la directrice générale soit mandatée pour le faire.

7- Achat d'une débroussailleuse

Ce point est reporté à une séance ultérieure afin de vérifier les besoins de la municipalité ainsi que les prix selon la débroussailleuse requise.

8- Camping

1- Un nouvel employé a été embauché pour travailler comme ouvrier au camping soit Ismael Bendahman.

2- Augmentation des terrains des saisonniers pour l'année 2019 #1808104

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que les terrains des saisonniers du camping municipal soient augmentés à 860.00 \$ plus taxes pour les terrains 3 services et à 750.00 \$ plus taxes pour les terrains 2 services pour l'année 2019.

3- Un avis sera envoyé à tous les saisonniers qui ont un solde impayé sur leur terrain.

4- Un avis sera envoyé aux saisonniers qui ne respectent pas les règlements du camping entre autre le couvre-feu.

9- Réaménagement du Parc municipal

Tous les documents requis pour finaliser la demande de subvention auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés pour le projet de Réaménagement du Parc municipal ont été envoyés. Selon le calcul du MAMOT, la municipalité a droit à un montant de subvention de 100 000.00 \$ et le traitement final de la demande est d'environ 6 semaines.

10- Nouveaux membres du Comité de gestion de l'Ôtel #1808105

Étant donné que Justine Mathieu-Gonthier a remis sa démission comme présidente du Comité de gestion de l'Ôtel, le comité a reçu trois nouvelles candidatures pour siéger sur le comité en tant qu'administrateurs, soit Stéphane Lapointe, Myriane Caron et Sylvie Lapointe.

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

Que la municipalité accepte les candidatures de Stéphane Lapointe, Myriane Caron et Sylvie Lapointe pour siéger sur le Comité de gestion de l'Ôtel en tant qu'administrateurs.

11- Dépôt du devis de l'Appel d'offres pour la Collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables

La directrice générale a déposé le devis de l'appel d'offres pour la Collecte et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables, préparé par Doris Godbout, directrice générale de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton, selon l'entente signée par les cinq municipalités concernées en juin dernier. Ce conseil accepte le devis de l'appel d'offres qui avait été au préalable révisé et accepté par les cinq directrices générales de Sainte-Lucie, Saint-Fabien, Saint-Just, Sainte-Apolline et Lac-Frontière.

12- Nouvel ordinateur du bureau municipal #1808106

Étant donné qu'un bris s'est produit à l'ordinateur du bureau municipal et qu'il a été remplacé en urgence par Martin Genest ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité accepte la soumission de Martin Genest au montant d'environ 550.00 \$ plus taxes pour le remplacement et l'installation de l'ordinateur du bureau municipal.

Le conseiller Réjean Tardif s'abstient étant donné qu'il y a conflit d'intérêt.

13- Colloque de zone de l'ADMQ Beauce-Côte-Sud les 12 et 13 septembre #1808107

Étant donné que le colloque de la zone Beauce-Côte-Sud de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se tiendra à la Cache à Maxime à Scott, mercredi le 12 et jeudi le 13 septembre prochains ;

Étant donné que la directrice générale veut participer uniquement à la journée de mercredi, le 12 septembre ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que la directrice générale participe au colloque au coût de 80 \$ pour la journée de mercredi le 12 septembre plus les frais de déplacement.

14- Projet d'antenne de l'École internationale de musique de Montmagny à Saint-Fabien-de-Panet pour desservir le sud de la MRC #1808108

ÉTANT DONNÉ QUE des cours de musique seront offerts dès septembre via une Antenne de l'École internationale de musique de Montmagny à la salle municipale de Saint-Fabien-de-Panet ;

ÉTANT DONNÉ QUE le financement de l'administration du projet est possible via le pacte rural régional pour 3 ans ;

ÉTANT DONNÉ QUE la MRC de Montmagny sollicite la participation de chaque municipalité à accorder un rabais de 20% pour la 1^{ère} session, environ 80.00 \$ par inscription, afin de faciliter l'accessibilité des jeunes et moins jeunes et de faire la promotion du projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

QUE la municipalité accorde un rabais de 20% pour la 1^{ère} session, environ 80.00 \$ par inscription, pour les résidents de Lac-Frontière et de faire la promotion du projet.

15- Service en ressources humaines et relations de travail de la Fédération québécoise des municipalités #1808109

Attendu qu'il y a une possibilité pour la municipalité de bénéficier d'un accompagnement occasionnel de soutien en matière de ressources humaines et relations de travail de la FQM, s'il y a lieu ;

Attendu que les tarifs horaires de la FQM pour l'année 2018 sont entre 125 \$ et 150 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Que la municipalité de Lac-Frontière mandate le Service en ressources humaines et relations du travail de la FQM pour la soutenir en matière de ressources humaines et relations de travail et ce, au besoin.

16- Placement épargne de 20 954.00 \$

Le placement épargne de la municipalité au montant de 20 954,00 \$ vient à terme le 15 août et le conseil demande à la directrice générale de conserver le placement rachetable en tout temps.

17- Contrat de location de terrain pour la chasse

Un contrat de chasse a été rédigé par la directrice générale pour la location des lots de la municipalité pendant la saison de chasse. Le contrat sera soumis aux assurances de la municipalité PMT Roy pour approbation avant la signature.

18- Demandes de don et contribution financière

18.1 - Demande du Comité des loisirs du camping pour l'encan chinois du 18 août #1808110

La municipalité a reçu une demande de don du Comité des loisirs du camping pour l'encan chinois qui se tiendra le 18 août au camping municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité offre deux nuitées en basse saison dans un chalet comme don au Comité des loisirs du camping pour leur encan chinois.

19- Informations & Correspondances

La municipalité a reçu :

- Un communiqué de presse du Ministère des transports concernant le Programme d'aide à la voirie locale.

20- Varia

20.1- Cartes de crédit au nom de la municipalité #1808111

Étant donné que la municipalité a fait une demande à la Caisse des Etchemins pour 2 cartes de crédit au nom de la municipalité ;

Étant donné qu'à la demande de la Caisse, il faut inscrire des noms sur les cartes de crédit et déterminer une limite de crédit ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

Qu'une carte de crédit soit demandée à la Caisse des Etchemins au nom de la municipalité et que le nom inscrit sur la carte sera celui du maire Alain Robert.

Que la limite de crédit sur la carte est fixée à 2 000.00 \$.

20.2 - Projet de recyclage de la tubulure d'érablière #1808112

Étant donné que les coûts engendrés par la tubulure d'érablière placée dans les bacs verts et envoyée au site d'enfouissement sont plus élevés que le projet de recyclage ;

Étant donné qu'un citoyen de Ste-Apolline s'est offert de retirer les chalumeaux et les raccords de la tubulure et d'aller porter la matière recyclée à St-Malachie à partir du dépôt de Sainte-Lucie, ce qui réduira les coûts de transport ;

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET UNANIMEMENT RÉSOLU par la majorité des conseillers

Que la municipalité continue de participer au projet de recyclage de la tubulure d'érablière de la MRC de Montmagny.

Le conseiller Pierre-Paul Caron est en défaveur

20- Période de questions

Il y a eu les discussions suivantes concernant :

- un plan pour stabiliser le niveau du lac afin de prévenir la prolifération d'algues lorsque le niveau est bas
- les permis pour les quais, s'informer auprès du MDDELCC
- le nettoyage des bateaux qui viennent de l'extérieur
- l'asphaltage de la Rue du lac Nord
- une dérogation mineure

21- Levée de l'assemblée #1808113

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h53.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Alain Robert, maire

Nicole Gautreau, directrice générale